

Mondes du Tourisme

Hors-série | 2016 La Troisième Révolution touristique

La dimension régionale du système touristique : une lecture réticulaire par les pratiques spatiales des touristes au sein de l'espace des « châteaux de la Loire »

Jérôme Piriou



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/tourisme/1276

DOI: 10.4000/tourisme.1276

ISSN: 2492-7503

Éditeur

Éditions touristiques européennes

Référence électronique

Jérôme Piriou, « La dimension régionale du système touristique : une lecture réticulaire par les pratiques spatiales des touristes au sein de l'espace des « châteaux de la Loire » », Mondes du Tourisme [En ligne], Hors-série | 2016, mis en ligne le 01 septembre 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/tourisme/1276; DOI: 10.4000/tourisme.1276

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Mondes du tourisme est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

1

La dimension régionale du système touristique : une lecture réticulaire par les pratiques spatiales des touristes au sein de l'espace des « châteaux de la Loire »

Jérôme Piriou

- Le tourisme en tant que système implique plusieurs composantes que sont le déplacement, le séjour, la distraction et autres initiatives successives. Alors que l'on identifie ce système à l'industrialisation du tourisme par l'émergence d'un tourisme de masse au XIX^e siècle (Tissot, 2007) celui-ci fait l'objet de deux approches complémentaires : l'une portée sur une dimension spatiale, et l'autre incluant des acteurs et activités. À ce titre l'équipe Mit considère le système touristique comme une interrelation entre des acteurs, des lieux et des pratiques afin de permettre aux individus la recréation par le déplacement et l'habiter temporaire (équipe Mit, 2005). Ce système touristique est composé de nombreuses interrelations tels que « des entreprises, des normes et des valeurs, des lois, des touristes, des lieux touristiques de qualités différentes, des marchés et des relations non-marchandes, ainsi que d'autres institutions sociales, des imaginaires, des images et des discours » (équipe Mit, 2005, p. 342). Cependant, Laurent Tissot rappelle que la multiplicité des acteurs, et la diversité de leurs initiatives, rendent les démarches de certains acteurs difficiles puisque ce système « ne se réduit pas à une équation à une seule inconnue », d'autant plus que les pratiques évoluent (Tissot, 2007, p. 9). Ainsi, concernant la dimension spatiale, à quelle échelle s'applique le système touristique?
- Dans la littérature scientifique en géographie du tourisme, on constate que l'analyse du système touristique portant sur les lieux élémentaires a été largement étudiée, qu'il s'agisse de la station, du village ou de la ville. En revanche, la dimension régionale du système touristique n'a fait l'objet que de peu de travaux. Il est donc légitime de

s'interroger sur la dimension régionale du système touristique, puisque celui-ci ne limite pas le tourisme à la pratique d'un seul lieu élémentaire. On peut faire quelques références à des travaux précédents portant sur les formes spatiales qui se créent par des liaisons grâce à une proximité de lieux élémentaires (Knafou, 1997; Gaido, 2002; équipe Mit, 2011) ou encore à des travaux anglo-saxons comme ceux de l'Américain Clare A. Gunn, qui propose une explication par des nœuds et des relations entre ceux-ci engagées par les touristes dans leurs pratiques (Gunn, 1993). Des espaces identifiés méritent d'attirer notre attention un instant sur la manière dont nous pouvons analyser la dimension régionale du système touristique.

Dans une première partie, nous proposons de nous interroger sur la pertinence de la notion de réseau pour l'analyse de la dimension régionale du système touristique. Nous verrons que le système touristique est déjà constitué de réseaux, à la fois dans la structuration de l'offre et dans les déplacements des touristes. Par ailleurs, la prise en compte du touriste en tant qu'acteur, agissant par ses propres pratiques spatiales, n'est pas évidente. Aussi dans une deuxième partie, nous allons montrer que les déplacements des touristes sont riches d'enseignements quant à la dimension spatiale pratiquée. En effet, dans le cadre d'entretiens menés au sein de plusieurs lieux touristiques de l'espace des « châteaux de la Loire », nous avons interrogé 58 touristes. Avec 13 lieux touristiques situés au sein de la vallée de la Loire pour terrain d'étude, nous avons cherché à prendre connaissance, par ces récits de séjour, des déplacements réalisés par les touristes pendant leur séjour (fig. 2). Ainsi le système touristique considéré dans une dimension régionale est pertinent. Enfin, la troisième partie s'attache à présenter la pertinence de la dimension régionale du système touristique selon une organisation de réseau qui s'échelonne sur plusieurs niveaux spatiaux.

Le réseau comme analyse du système

La notion de réseau traduit une mise en relations par des lignes visibles ou invisibles de lieux, d'entreprises et de personnes (Bayoux, 2005) et dont l'analyse se fait dans son ensemble puisqu'il « revient à expliquer les relations entre les lieux ou objets, c'est-à-dire prendre en compte de manière concrète le fait que les unités d'observation ne sont pas des éléments indépendants » (Pumain et Saint-Julien, 1997, p. 91) De fait, le réseau mobilise d'autant plus les éléments du système touristique que celui-ci facilite une lecture spatiale sans préoccupation d'échelles, et en se focalisant sur les accessibilités comme le précise Jacques Lévy: « on peut utilement traiter le réseau comme un espace de référence, notamment pour faire des accessibilités, le fond de carte, pour la représentation d'autres phénomènes. C'est le réseau qui devient alors étendue » (Lévy, dans Lévy et Lussault, 2003, p. 795). Le réseau, qui induit une certaine discontinuité, permet d'établir une certaine limite à la dimension spatiale des pratiques. D'ailleurs, les nœuds de réseau où se croisent les lignes constituent des repères d'analyse d'un phénomène puisqu'ils sont des «éléments essentiels de la spatialité des sociétés humaines » (Pumain et Saint-Julien, 1997, p. 91). C'est dans ce sens que l'approche réticulaire des pratiques spatiales des acteurs du tourisme nous permet de comprendre la relation entre les lieux et comment fonctionne le système.

Le réseau touristique, une stratégie de structuration de professionnels

Selon John Urry le tourisme est constitué de scapes et de flows c'est-à-dire de réseaux constituant plusieurs nœuds d'interconnexion où les flux peuvent se diffuser (Urry, 2000). La diffusion touristique se fait si les acteurs agissent en mettant en relation les lieux. L'équipe Mit définit le réseau touristique comme « une mise en réseau de lieux par des itinéraires, reflétant des pratiques itinérantes plus ou moins influencées par des actions volontaires » (équipe Mit, 2005, p. 341). L'avènement d'un système touristique au XIX^e siècle rend compte d'une mise en réseau de lieux touristiques, et par la même occasion l'identification d'espaces touristiques, comme en témoignent les affiches de promotion de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans qui propose plusieurs circuits d'excursions en Touraine et aux châteaux au bord de la Loire (fig. 1). Puis, dans les années 1950, dans un contexte de diffusion de l'automobile, les professionnels du tourisme vont proposer de véritables routes de découverte touristique ; par exemple en 1952 l'Automobile Club et le Touring Club de Suisse proposent à leurs adhérents un itinéraire «touristique et gastronomique » vers les plages de Bretagne par la route des châteaux (Bertho-Lavenir, 2007). C'est alors qu'un grand nombre de réseaux vont se constituer afin de rendre lisibles des routes à parcourir (routes historiques, routes panoramiques, etc.). Dans ce sens, la « route touristique » constitue un réseau touristique d'action volontaire (Davoust, 2000) qui peut faire l'objet d'un aménagement par une collectivité locale, notamment en ce qui concerne la compétence de signalisation, mais elle peut aussi être virtuelle et mettre en réseau des professionnels. La route des vins sillonnant la vallée de la Loire est un cas intéressant, puisqu'elle correspond à une signalisation routière établie par les conseils généraux, mais aussi à un groupement de producteurs-viticulteurs qualifiés et identifiés par Interloire, le syndicat interprofessionnel des vins de Loire. Cependant, on peut s'interroger sur la manière dont les touristes contribuent à pérenniser l'existence d'un réseau thématique comme celui de la route des vins.

Figure 1. Affiches promotionnelles des châteaux de la Loire par les compagnies des chemins de fer d'Orléans à la fin du xixe siècle



G. FRAIPONT, (1893), « EXCURSIONS EN TOURAINE ET AUX CHÂTEAUX DES BORDS DE LA LOIRE », AFFICHE PROMOTIONNELLE, FRAIPONT ET MOREAU, PARIS CHEMIN DE FER D'ORLÉANS, LITHOGRAPHIE, 139 x 100 cm.

Source : Bibliothèque nationale de France, Gallica, Droit domaine public [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9004414z].

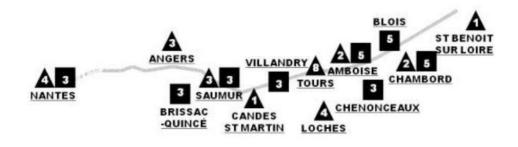
Le touriste, un acteur majeur du réseau aux pratiques spatiales peu étudiées

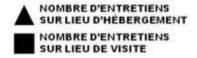
Le touriste en tant qu'acteur, c'est-à-dire « actant pourvu d'une intériorité subjective, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative » (Lussault, dans Lévy et Lussault, 2003, p. 39) fait partie intégrante du système touristique et en est même un composant essentiel. En tant qu'acteur il est capable d'action et de faire des choix par rationalité et calcul (Boudon 1977 ; Friedberg, 1993). Ainsi, selon son vécu passé en tant que touriste, mais aussi son degré de connaissance de la destination visitée ou encore son contexte de tourisme (accompagnant, budget, durée...) il procède à une sélection de lieux selon un répertoire dont il évalue la pertinence selon son projet (Violier, 2007). De ce fait, un réseau touristique reflète des pratiques itinérantes selon l'équipe Mit, puisque ce réseau touristique est coconstruit avec d'autres acteurs, et nous renseigne sur sa dimension spatiale notamment régionale. Concernant l'espace touristique communément appelé « les châteaux de la Loire », la fréquentation importante des châteaux permet à d'autres lieux de proximité d'en bénéficier aussi : « à 100 touristes venus dans la région des châteaux de la Loire correspondent en moyenne 250 visites et, comme les hyper ou supermarchés, le monument vedette placé en "appel" profite autant, parfois plus, à un autre monument situé non loin » (Mirloup, 1987, p. 7). Cependant, la fréquentation des châteaux est hétérogène, puisque des châteaux sont très fréquentés comme celui de Chambord qui reçut 722 000 visiteurs en 2007, alors que d'autres le sont beaucoup moins comme celui de Tours, transformé en lieu d'exposition, avec seulement 39 296 visiteurs la même année. Par ailleurs, les châteaux localisés dans un rapport distance-temps favorable depuis Paris sont aussi privilégiés dans le cadre d'excursion, alors que les autres châteaux situés en aval du fleuve Loire se parcourent par étapes (Lozato-Giotart, 1985). Ainsi, selon l'importance des fréquentations de certains lieux, il est possible de discerner les principaux nœuds d'un réseau touristique, dont les ramifications s'étendent à d'autres lieux permettant de distinguer la dimension régionale du système touristique.

Construction d'un réseau de lieux par les déplacements des touristes

Les touristes dans leurs déplacements témoignent de leurs pratiques spatiales, c'est-àdire de la façon d'appréhender l'espace et de le parcourir dans les mobilités de tourisme. Jacques Lévy, par la notion de « compétence de mobilité », exprime la capacité d'un individu à tirer profit de ses connaissances à des fins de stratégie, passant par des moyens matériels permettant la pratique d'un réseau de lieux (Lévy, 2000). Cependant la mobilité, notamment touristique, dépasse la simple question du déplacement et mobilise une dimension sociale (Knafou, 2000). Dans ce sens la mobilité fait référence à des valeurs sociales et même culturelles puisqu'elles « s'avèrent être, culturellement, des pratiques spatiales inspirées par des imaginaires des représentations » (Fumey et alii, 2009, p. 5). Ainsi la mobilité des touristes est donc le reflet d'un acte indépendant. Le touriste est libre dans ses choix de déplacements, individuellement ou collectivement, il agit selon la mise en place de son projet de recréation. Parfois, il peut être influencé par différents moyens médiatisés. Néanmoins, les pratiques témoignent d'une certaine autonomie (Ceriani et alii, 2008). Pour le vérifier, nous avons réalisé une enquête de terrain pendant l'automne 2009, en interrogeant 58 touristes. Afin de connaître leurs pratiques spatiales, en particulier le choix des lieux visités et les mobilités engagées, nous les avons invités à procéder à un récit de séjour justifiant leurs actions. Parmi ces 58 entretiens, 28 se sont déroulés près des lieux d'hébergement (camping, hôtel, village-vacances, chambre d'hôte, etc.), et 30 entretiens près d'un lieu de visite (château, ville, parc de loisirs, etc.). Les lieux d'entretiens sont volontairement répartis tout le long de la vallée de la Loire (fig. 2).

Figure 2. Carte schématique des lieux d'entretiens auprès des touristes au sein de l'espace touristique des « châteaux de la Loire »





Source: Piriou, 2012, p. 196.

Différenciation de mobilités et combinaison de lieux

- La mobilité touristique constitue une combinaison de lieux touristiques et nous informe de la structuration d'un réseau de lieux, ainsi que de sa dimension spatiale selon une orientation de l'itinéraire réalisé. Nous avons déjà, dans de précédents articles, différencié une mobilité princeps qui permet de rejoindre une destination touristique depuis un lieu de vie du quotidien, de mobilités secondes, qualifiées de « pérégrinatrices » (Piriou, 2009, 2012). Ces mobilités pérégrinatrices comportent le « rayonnement » qui permet de réaliser des escapades au départ d'un lieu fixe d'hébergement, mais aussi le « cheminement », qui correspond à un parcours au minimum entre deux lieux d'hébergement ou un itinéraire avec plusieurs étapes intermédiaires, parfois sous forme d'un circuit.
- Tout d'abord, parmi nos lieux d'enquête, nous avons remarqué que certains lieux s'insèrent dans des mobilités en rayonnement, comme en cheminement, mais dans des réseaux très étendus sur le plan de l'échelle géographique. Ainsi, parmi les 8 touristes interrogés à Tours, 3 participent d'un réseau de lieux s'étendant de la Bretagne et la Normandie à la région Parisienne et l'Europe du Nord. À l'instar d'Olga, membre d'un groupe de Russes, interrogée devant son hôtel à Tours, qui au départ de Paris a visité plusieurs lieux de la région parisienne avant de se diriger vers les châteaux de la Loire, puis vers les côtes de la Manche (entretien n° 5):

Samedi nous avons visité Paris [...], nous étions à l'hôtel à Saint-Denis. Dimanche, nous avons été à Versailles, à Barbizon et Fontainebleau. Aujourd'hui, nous avons été à Chartres, Chambord et Blois. Demain, nous allons à Amboise et Chenonceaux

et nous dormirons à Rennes. Puis nous irons au Mont-Saint-Michel à Cancale et après le Mont-Saint-Michel, nous dormirons à Caen. Le jeudi nous irons à Deauville, Honfleur et Étretat. Nous dormirons à Rouen. Vendredi nous visitons Rouen et nous irons à Giverny. Samedi, dernière journée, shopping à Paris, et nous reprendrons l'avion samedi.

10 Ensuite, nous avons remarqué que 4 de nos 13 lieux d'enquête sont parcourus par tous les types de mobilités pérégrinatrices, cependant avec une dominance du « cheminement » (Angers, Chambord, Tours et Villandry). En revanche, d'autres font l'objet d'une excursion à la journée, sous forme de mobilité en « rayonnement », notamment au départ de Paris. C'est le cas de Chenonceaux ou encore Chambord où nous avons interrogé Irina, membre d'un groupe de Russes en séjour en France, qui nous décrit ses excursions au départ de Paris:

Nous sommes arrivés mercredi à Paris [...]. Samedi, nous avons été à Auvers-sur-Oise voir le musée Van Gogh, à Giverny le jardin Monet puis à Chantilly. Dimanche, nous avons été à Chartres le matin et à Versailles l'après-midi. Aujourd'hui, nous visitons les châteaux de la Loire à Chambord et Chenonceaux. Demain, nous irons à Reims et à Épernay [...].

Enfin, d'autres lieux sont privilégiés dans une mobilité en « rayonnement ». C'est le cas de la ville de Loches, où les touristes interrogés se dirigent plutôt vers les villes et villages situés sur les bords de Loire tels qu'Amboise ou encore Langeais. On remarque donc que selon le lieu d'enquête, la dimension spatiale du réseau de lieux varie; cependant, à l'exception des lieux qui sont inclus dans des réseaux nationaux voire européens, nous avons observé une certaine limite orientale commune de l'espace des « châteaux de la Loire » qui se situe au niveau de Chambord et une limite occidentale qui semble se situer au niveau de Saumur ou d'Angers. Aussi nous avons constaté, que dans l'insertion de réseaux de mobilités nous informant de la dimension spatiale des pratiques, les lieux sont parcourus soit en tant qu'« émetteur » soit en tant que « récepteur ». À présent, nous pouvons nous interroger sur la nodalité que représentent les lieux parcourus dans le réseau, afin de mieux cerner la dimension régionale pratiquée par les touristes.

Orientation des flux et nodalité des lieux

12 Toujours en nous fondant sur les entretiens réalisés à l'automne 2009 et sur notre représentation schématique des réseaux de lieux selon les mobilités touristiques (fig. 2), nous pouvons nous intéresser à l'orientation des flux établie entre deux lieux, permettant de discerner des relations de voisinage orientées, ainsi que l'intensité de la régularité de flux entre deux lieux. À partir des réseaux de lieux représentés schématiquement selon les informations communiquées par les 58 touristes interrogés sur leurs déplacements (par exemple les 8 personnes rencontrées à Tours, voir fig. 3), nous avons tout d'abord réalisé des matrices selon les mobilités en «rayonnement» et les mobilités en « cheminement », en cumulant le nombre de flux reçus et le nombre de flux émis par chaque lieu. De ce fait, l'orientation du ou des lien(s) établi(s) entre deux lieux selon les déplacements des individus nous informe de la relation de voisinage orienté. Ensuite le concept de nodalité permet de nous renseigner sur le degré d'accessibilité d'un nœud selon les caractéristiques des relations entretenues avec les autres nœuds du réseau (Dupuy, 1985). Pour mesurer le degré de nodalité, nous avons emprunté une loi physique relative aux réseaux électriques, il s'agit de la loi de Kirchhoff qui exprime la conservation des flux au niveau d'un nœud. En principe, la loi de Kirchhoff signifie que la

somme algébrique des intensités des courants qui accèdent par un nœud est égale à la somme algébrique des intensités des courants qui en sortent (Bornard et alii, 2005). Aussi nous pouvons l'appliquer aux flux issus des mobilités touristiques en rayonnement et en cheminement. On écrira la loi de Kirchhoff: Σ_{In} = 0. Soit Σ qui correspond à la somme algébrique, compte tenu du sens des flux (I). On décrétera le sens convergent, c'est-à-dire de l'extérieur vers le nœud, comme positif, et le sens divergent, c'est-à-dire du nœud vers l'extérieur, comme négatif. À ce sujet, Jean-Jacques Bavoux, à partir de ses travaux en physiologie nodale, distingue six fonctions que peut avoir le lieu dans le réseau. Dans un premier temps, trois fonctions correspondent à la continuité circulatoire d'un flux en amont et en aval du nœud. La fonction de connexion donne au lieu un rôle d'interface, entre une ou plusieurs lignes de réseaux, ou même entre un ou plusieurs réseaux. Ensuite la fonction d'abri permet une pause dans un itinéraire plus long. Enfin, la fonction de relais permet d'assurer une continuité entre le point de départ et le point d'arrivée. Dans un deuxième temps, trois fonctions du nœud créent une discontinuité. Tout d'abord, la fonction de rupture de charge, qui consiste à charger ou à décharger la fréquence d'un flux dans le passage du nœud. Ensuite, la fonction de changement de mode consiste en un changement du type de flux. Enfin, la fonction de changement de portée spatiotemporelle, permet de connecter des réseaux qui fonctionnent à des échelons différents, selon un système de rabattement-éclatement (pour des micro-réseaux) en organisant l'interface avec une continuité du flux sur une plus longue distance (macro-réseau) (Bavoux, 2005, p. 8-10).

AMSTERDAM LONDRES BRUXELLES PARIS ROUEN CANCALE DISNEYLAND BARBIZON FONTAINEBLEAU ST MICHE CHARTRES RENNI LE PLESSIS ANGERS SERRANT LOUIS EVRAUD CHENONCEAUX CHINON LOCHES Rayonnemen Cheminement Itinéraire de Lieux parcourus Lieux d'hébergement Echelle 1/1 000 000

Figure 3. Mobilités des 8 touristes interrogés à Tours

Source: Piriou, 2012, p. 414.

3 Selon notre étude des mobilités en rayonnement ou en cheminement, nous allons analyser le différentiel entre les flux entrants et les flux sortants (toutes mobilités confondues) afin de définir la nodalité des lieux. On considérera que si $\Sigma_{\rm in}$ = 0 on aura un nœud-relais, en revanche, si $\Sigma_{\rm in}$ ≠ 0, il s'agira d'un nœud-diffusant si les flux convergents engagent une poursuite d'itinéraire ou d'un nœud-polarisant si un flux engage plusieurs poursuites d'itinéraires divergentes. Enfin, nous aurons un émetteur ou un terminus lorsqu'aucune continuation ou poursuite d'itinéraire n'est engagée.

Tableau 1. Nodalité des lieux parcourus par les deux types de mobilités secondes selon les touristes interrogés au sein de l'espace touristique des « châteaux de la Loire »

Lieux	Degré de nodalité	Lieux	Degré de nodalité	Lieux	Degré de nodalité
Mont-Saint- Michel	-3	Chalonnes	o	Plessis-Bourré	o
Brissac	-2	Chantilly	0	Pont-Aven	0
Chenonceaux	-2	Chartres	0	Puy du Fou	0
Futuroscope	-2	Château-Chinon	0	Reims	0
La Baule	-2	Cheverny	0	Rennes	0
Berlin	-1	Chinon	0	Rivau	0
Bourgueil	-1	Concarneau	0	Rouen	0
Bruxelles	-1	Cour-Cheverny	0	Sancerre	0
Chaumont	-1	Crissay-sur- Mance	0	Serrant	0
Disneyland	-1	Deauville	0	Saint-Aignan	0
Fontevraud	-1	Descartes	0	Saint-Denis	0
La Châtre	-1	Épernay	0	Saint-Lyphard	0
Menars	-1	Étretat	0	Saint-Malo	0
Montrésor	-1	Fontainebleau	0	Saint-Nazaire	0
Nantes	-1	Gennes	0	Saint-Nicolas-de- Bourgueil	0
Saint-Avertin	-1	Gevrey- Chambertin	0	Sainte-Maure	0
Saint-Benoit	-1	Giverny	0	Ussé	0
Talcy	-1	Grand Pressigny	0	Vannes	0

Angers	1	Guérande	0	Var	0
Blois	1	Honfleur	0	Vélizy	0
Bordeaux	1	Houat	0	Versailles	0
Sully	1	L'Île-Bouchard	0	Villandry	0
Saumur	2	Île de Ré	0	Beaune	Émetteur
Valençay	2	Jargeau	0	Luxembourg	Émetteur
Amboise	3	la Rochelle	0	Montluçon	Émetteur
Bracieux	3	Langeais	0	Ouistreham	Émetteur
Chambord	5	Le Croisic	0	Riom	Émetteur
Paris	6	Le Pouliguen	0	Auray	Terminus
Tours	7	Les Réaux	0	Auvers-sur-Oise	Terminus
Amsterdam	0	Ligueil	0	Bourges	Terminus
Azay-le-Rideau	0	Limoges	0	Brantome	Terminus
Barbizon	0	Loches	0	Cherbourg	Terminus
Baugé	0	Londres	0	Fort Boyard	Terminus
Beaulieu sur Layon	0	Lorient	0	Giverny	Terminus
Beauregard	0	Lozère	0	Le Lude	Terminus
Bléré	0	Lussault	0	Montlouis	Terminus
Briare	0	Marcay	0	Normandie	Terminus
Bruges	0	Mont Ventoux	0	Quimper	Terminus
Caen	0	Montrésor	0	Les Sables- d'Olonne	Terminus
Cancale	0	Montrichard	0	Saint-Lô	Terminus
Candes-Saint- Matin	0	Montsoreau	0	Toscane	Terminus
Carcans	0	Nuits-Saint- Georges	0	Vouvray	Terminus
Castelnau	0	Orléans	0		

Source: Piriou, 2012, p. 709-710.

14 Au sein de l'espace « châteaux de la Loire », nous observons d'une part 25 nœuds dont la nodalité est inférieure ou supérieure à 0 (tableau 1). Premièrement, parmi ces nœuds 14 sont des nœuds polarisants, puisque selon nos entretiens, ils diffusent davantage de flux qu'ils n'en reçoivent. La plupart de ces nœuds sont des nœuds-polarisants dans le cadre des mobilités en cheminement (tableau 3) et des nœuds-relais dans le cadre des mobilités en rayonnement (tableau 2) comme, par exemple, dans le cas de Nantes (7 flux entrants et 6 flux sortants dans le cadre des mobilités en cheminement, 2 flux entrants et sortants dans le cadre des mobilités en cheminement) ou encore Fontevraud-L'abbaye (3 flux entrants et 1 flux sortant pour les mobilités en cheminement et 4 flux entrants et sortants pour les mobilités en rayonnement). Ensuite, 2 nœuds sont des nœuds-polarisants dans le cadre de mobilités en rayonnement (tableau 2) et des nœuds-relais dans le cadre de mobilités en cheminement (tableau 3), comme par exemple Chaumont-sur-Loire (3 flux entrants et 2 flux sortants pour les mobilités en rayonnement, 4 flux entrants et sortants pour les mobilités en cheminement). Enfin, 4 nœuds sont exclusivement des nœudspolarisants pour un seul type de mobilité. Chenonceaux est un nœud-polarisant exclusivement en ce qui concerne les mobilités en rayonnement. Concernant le Mont-Saint-Michel ou Bruxelles, ce sont des nœuds-polarisants exclusivement en ce qui concerne les mobilités en cheminement.

Tableau 2. Nodalité des lieux parcourus par des mobilités en « rayonnement » selon les touristes interrogés au sein de l'espace touristique des « châteaux de la Loire »

Lieux	Degré de nodalité	Flux entrants	Flux sortants
Chenonceaux	-2	16	14
Auvers-sur-Oise	-1	1	0
Blois	-1	6	5
Chaumont	-1	3	2
Menars	-1	1	0
Montrésor	-1	2	1
Paris	-1	20	19
Saint-Denis	-1	3	2
Talcy	-1	1	0
Tours	-1	16	15
Chartres	1	1	2
Langeais	1	1	2
Loches	1	15	16

1	6	7
3	21	24
4	0	4
0	5	5
0	1	1
0	1	1
0	1	1
0	1	1
0	1	1
0	1	1
0	1	1
0	1	1
0	2	2
0	1	1
0	1	1
0	3	3
0	10	10
0	1	1
0	3	3
0	3	3
0	1	1
0	1	1
0	3	3
0	1	1
0	1	1
0	4	4
0	1	1
	3 4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	3 21 4 0 0 5 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 3 0 1 0 3 0 1 0 3 0 1 0 3 0 1 0 3 0 1 0 3 0 1 0 1 0 3 0 1 0 1 0 1 0 1 0 4

Giverny	0	2	2
Le Grand-Pressigny	0	1	1
Guérande	0	1	1
Houat	0	1	1
L'Île-Bouchard	0	1	1
Jargeau	0	3	3
La Baule	0	6	6
Le Pouliguen	0	1	1
Ligueil	0	3	3
Lussault	0	1	1
Marçay	0	1	1
Montrichard	0	1	1
Montsoreau	0	2	2
Nantes	0	2	2
Orléans	0	1	1
Pauillac	0	1	1
Plessis-Bourré	0	1	1
Puy du Fou	0	1	1
Reims	0	1	1
Sancerre	0	1	1
Saumur	0	10	10
Serrant	0	1	1
Saint-Aignan	0	1	1
Saint-Avertin	0	4	4
Saint-Benoit	0	3	3
Saint-Lyphard	0	1	1
Saint-Nazaire	0	1	1

Sainte-Maure	0	1	1
Sully	0	2	2
Ussé	0	3	3
Vélizy	0	1	1
Villandry	0	10	10

Source: Piriou, 2012, p. 707-708.

- Ensuite, nous comptons 11 nœuds qui peuvent être qualifiés de nœuds-diffusants (tableau 1). En effet, selon nos entretiens, ces nœuds diffusent plus de flux qu'ils n'en reçoivent. Nous remarquons que 5 nœuds sont des nœuds-diffusants dans le cadre de mobilités en cheminement (tableau 3) mais des nœuds-relais dans le cadre de mobilités en rayonnement (tableau 2). C'est notamment le cas de Bordeaux, de Sully-sur-Loire, de Saumur, d'Angers (9 flux entrants, 10 flux sortants pour les mobilités en cheminement contre 5 flux entrants et sortants pour les mobilités en rayonnement) ou encore de Chambord (14 flux entrants, 19 flux sortants pour les mobilités en cheminement et 10 flux entrants et sortants pour les mobilités en rayonnement). À l'inverse, Amboise est un nœud-diffusant concernant les mobilités en rayonnement (21 flux entrants et 24 flux sortants) et un nœud-relais concernant les mobilités en cheminement (17 flux entrants et sortants). Nous remarquons que Blois, Paris et Tours sont des nœuds-polarisants dans le cadre de mobilités en rayonnement (tableau 2), mais des nœuds-diffusants concernant les mobilités en cheminement (tableau 3). Au contraire, Bracieux est un nœud-diffusant dans le cadre de mobilités en rayonnement (uniquement 4 flux sortants) mais un nœudpolarisant concernant les mobilités en cheminement (uniquement 1 flux entrant). Bracieux est, de ce fait, un nœud qui a véritablement un rôle d'interface, puisqu'on peut observer une rupture du type de mobilité. Enfin, Valençay est un nœud-diffusant uniquement en ce qui concerne la mobilité en cheminement (tableau 3).
- D'autre part, 63 nœuds ont une nodalité égale à 0. Il s'agit donc de nœuds-relais. En effet, selon nos entretiens, ces nœuds reçoivent autant qu'ils diffusent les flux. Parmi ces nœuds, 4 sont des nœuds-relais selon un différentiel entre les mobilités en rayonnement et les mobilités en cheminement. Langeais est un nœud-diffusant concernant les mobilités en rayonnement (1 flux entrant et 2 flux sortants) mais un nœud-polarisant concernant les mobilités en cheminement (5 flux entrants et 4 flux sortants), car l'écart qui existe entre les flux entrants et les flux sortants en font aussi un nœud-relais. À l'inverse, Saint-Denis est un nœud-polarisant dans le cadre des mobilités en rayonnement (3 flux entrants et 2 flux sortants) et un nœud-diffusant concernant les mobilités en cheminement (uniquement 1 flux sortant). Puis 12 nœuds sont autant de nœuds-relais, concernant aussi bien des mobilités en rayonnement que des mobilités en cheminement. Cependant, on remarque que pour Azay-le-Rideau, Montsoreau, Ussé, Villandry, Serrant, Guérande ou encore Candes-Saint-Martin, le nombre de flux est plus important pour les mobilités en cheminement. À l'inverse, Castelnau a un nombre plus important de flux pour les mobilités en rayonnement. Beauregard, Briare, Marçay et Montrichard ont quant à eux autant de flux dans le cadre des deux types de mobilités. Cependant 23 nœuds sont des nœuds-relais exclusivement en ce qui concerne les mobilités en rayonnement

(tableau 2), comme Giverny (2 flux entrants et sortants), Jargeau ou Ligueil (3 flux entrants et sortants chacun). Par ailleurs, 24 nœuds sont exclusivement des nœuds-relais concernant les mobilités en cheminement (tableau 3) tels Saint-Malo (3 flux entrants et sortants), La Rochelle ou Saint-Nicolas-de-Bourgueil (2 flux entrants et sortants chacun). Nous constatons la présence de 5 émetteurs (Beaune, Luxembourg, Montluçon, Ouistreham et Riom). Ils ne reçoivent pas de flux mais diffusent vers d'autres nœuds. On les associe davantage à d'autres espaces tels que la route des vins de Bourgogne ou encore la côte Normande.

Tableau 3. Nodalité des lieux parcourus par des mobilités en « cheminement » selon les touristes interrogés au sein de l'espace touristique des « châteaux de la Loire »

Lieux	Degré de nodalité	Flux entrants	Flux sortants
Mont-Saint-Michel	-3	6	3
Brissac	-2	3	1
Futuroscope	-2	3	1
La Baule	-2	2	0
Auray	-1	1	0
Berlin	-1	2	1
Bourges	-1	1	0
Bourgueil	-1	2	1
Bracieux	-1	1	o
Brantome	-1	1	0
Bruxelles	-1	2	1
Chartres	-1	3	2
Cherbourg	-1	1	0
Disneyland	-1	1	0
Fontevraud	-1	3	2
Fort Boyard	-1	1	0
Giverny	-1	1	0
Langeais	-1	5	4
Le Lude	-1	1	0
Loches	-1	6	5

Montiouis -1 1 0 Nantes -1 7 6 Normandie -1 1 0 Quimper -1 1 0 Les Sables-d'Olonne -1 1 0 Saint-Avertin -1 1 0 Saint-Benoit -1 1 0 Saint-Lô -1 1 0 Toscane -1 1 0 Versailles -1 1 0 Vouvray -1 1 0 Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Quistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Sully				
Normandie -1 1 0 Quimper -1 1 0 Les Sables-d'Olonne -1 1 0 Saint-Avertin -1 1 0 Saint-Benoit -1 1 0 Saint-Lô -1 1 0 Toscane -1 1 0 Versailles -1 1 0 Vouvray -1 1 0 Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Saint-Denis 2 7	Montlouis	-1	1	0
Quimper -1 1 0 Les Sables-d'Olonne -1 1 0 Saint-Avertin -1 1 0 Saint-Benoit -1 1 0 Saint-Lô -1 1 0 Toscane -1 1 0 Versailles -1 1 0 Vouvray -1 1 0 Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord	Nantes	-1	7	6
Les Sables-d'Olonne -1 1 0 Saint-Avertin -1 1 0 Saint-Benoit -1 1 0 Saint-Lô -1 1 0 Toscane -1 1 0 Versailles -1 1 0 Vouvray -1 1 0 Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Ouistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Normandie	-1	1	0
Saint-Avertin -1 1 0 Saint-Benoit -1 1 0 Saint-Lô -1 1 0 Toscane -1 1 0 Versailles -1 1 0 Vouvray -1 1 0 Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Ouistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Quimper	-1	1	0
Saint-Benoit -1 1 0 Saint-Lô -1 1 0 Toscane -1 1 0 Versailles -1 1 0 Vouvray -1 1 0 Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Riom 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Les Sables-d'Olonne	-1	1	0
Saint-Lô -1 1 0 Toscane -1 1 0 Versailles -1 1 0 Vouvray -1 1 0 Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Ouistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Saint-Avertin	-1	1	0
Toscane -1 1 0 Versailles -1 1 0 Vouvray -1 1 0 Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Quistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Saint-Benoit	-1	1	0
Versailles -1 1 0 Vouvray -1 1 0 Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Quistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Saint-Lô	-1	1	0
Vouvray -1 1 0 Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Quistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Toscane	-1	1	0
Angers 1 9 10 Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Ouistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Versailles	-1	1	0
Beaune 1 0 1 Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Ouistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Vouvray	-1	1	0
Bordeaux 1 0 1 La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Ouistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Angers	1	9	10
La Châtre 1 1 2 Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Ouistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Beaune	1	0	1
Luxembourg 1 0 1 Montluçon 1 0 1 Ouistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Bordeaux	1	0	1
Montluçon 1 0 1 Ouistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	La Châtre	1	1	2
Ouistreham 1 0 1 Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Luxembourg	1	0	1
Riom 1 0 1 Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Montluçon	1	0	1
Saint-Denis 1 0 1 Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Ouistreham	1	0	1
Sully 1 0 1 Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Riom	1	0	1
Blois 2 7 9 Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Saint-Denis	1	0	1
Saumur 2 9 11 Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Sully	1	0	1
Valençay 2 1 3 Chambord 5 14 19	Blois	2	7	9
Chambord 5 14 19	Saumur	2	9	11
	Valençay	2	1	3
Paris 7 7 14	Chambord	5	14	19
	Paris	7	7	14
Tours 8 13 21	Tours	8	13	21

Amboise	0	17	17
Amsterdam	0	2	2
Azay-le-Rideau	0	5	5
Beauregard	0	1	1
Bléré	0	2	2
Briare	0	1	1
Bruges	0	1	1
Caen	0	1	1
Cancale	0	1	1
Candes-Saint-Martin	0	2	2
Castelnau	0	1	1
Chalonnes	0	1	1
Chantilly	0	0	0
Château-Chinon	0	1	1
Chaumont	0	4	4
Chenonceaux	0	14	14
Cheverny	0	6	6
Chinon	0	3	3
Concarneau	0	1	1
Cour-Cheverny	0	2	2
Deauville	0	1	1
Étretat	0	1	1
Gennes	0	1	1
Gevrey-Chambertin	0	1	1
Guérande	0	2	2
Honfleur	0	1	1
Île de Ré	0	1	1

	I	Ι	I
La Rochelle	0	2	2
Le Croisic	0	1	1
Les Réaux	0	1	1
Limoges	0	1	1
Londres	0	2	2
Lorient	0	1	1
Lozère	0	1	1
Marçay	0	1	1
Mont Ventoux	0	1	1
Montrésor	0	1	1
Montrichard	0	1	1
Montsoreau	0	4	4
Nuits-Saint-Georges	0	1	1
Pont-Aven	0	1	1
Puy du Fou	0	1	1
Rennes	0	3	3
Rivau	0	2	2
Rouen	0	1	1
Serrant	0	3	3
Saint-Malo	0	3	3
Saint-Nicolas-de-Bourgueil	0	2	2
Ussé	0	4	4
Vannes	0	1	1
Var	0	1	1
Villandry	0	11	11

Source: Piriou, 2012, p. 708-709.

Enfin, nous observons 15 terminus (Cherbourg, Les-Sables-d'Olonne, Vouvray, Montlouissur-Loire, etc.), puisqu'ils ne diffusent pas vers d'autres nœuds et ne font que recevoir des flux. Ces nœuds peuvent être situés en périphérie, puisque une nouvelle fois, cela dépend des itinéraires des individus et du lieu où se situe leur point d'arrivée final de destination.

La dimension régionale du système touristique, selon les réseaux multi-niveaux de pratiques spatiales des touristes

- L'analyse des réseaux de lieux nous a permis de mettre en avant différentes nodalités en fonction des flux de mobilités touristiques. Nous avons vu apparaître des continuités et des discontinuités de flux, qui s'insèrent dans différents réseaux et traduisent des types de mobilités diverses. À présent, nous allons modéliser les différents réseaux sur multiniveaux. Les types de mobilités représentant les relations de voisinage orienté des lieux en réseaux, que nous venons de présenter, nous permettent d'expliquer un mécanisme similaire aux « petits mondes » des réseaux aériens (Watts, 1999; Amiel *et alii*, 2005). En fait, tout comme les réseaux multi-niveaux aériens, nous constatons une superposition de niveaux dont les nœuds ont un rôle d'interface. Les entretiens réalisés, représentés schématiquement en réseaux de lieux, puis le degré de leurs relations de voisinage orienté nous informent du rôle des lieux dans la construction des réseaux de mobilités touristiques de dimension régionale, et nous permettent de présenter plusieurs modèles de réseaux et de sous-réseaux régionaux.
- Les flux établis par les mobilités des touristes en séjour nous indiquent une régularité des liens entre les nœuds constituant un réseau mais également l'imbrication des réseaux, faisant apparaître ainsi des sous-réseaux. Nous remarquons que la régularité des liens entre les nœuds se fait selon quatre dimensions et en fonction du type de mobilité (le pôle et le bipôle, le pluripôle, l'agglomérat et le continuum, voir fig. 4). Chaque réseau se compose de « noyaux », c'est-à-dire de nœuds qui bénéficient du plus grand nombre de liens réguliers avec des « satellites ». Selon les résultats obtenus lors des entretiens avec les touristes, c'est bien le changement d'hébergement mais aussi du type de mobilité pratiquée qui induit un changement de dimension spatiale du système touristique. Nous différencierons donc une dimension régionale d'une dimension supra-régionale.

NIVEAU 1: PÔLE REGIONAL

NIVEAU 2: PLURIPÔLE REGIONAL

NIVEAU 3: AGGLOMERAT REGIONAL

NIVEAU 4: CONTINUUM REGIONAL

Figure 4. Modèles de différents types de réseaux multi-niveaux de lieux touristiques selon les mobilités de dimension régionale et supra-régionale

Source: Piriou, 2012, p. 510.

Le réseau de dimension régionale

Selon les mobilités en rayonnement, nous avons identifié quatre types de réseaux de dimension régionale: le pôle régional, le bipôle régional, le pluripôle régional et l'agglomérat régional. Les deux réseaux les plus restreints et les moins complexes sont: le pôle régional et le bipôle régional. Tous deux sont construits à partir d'un noyau et de satellites (un noyau pour le pôle et deux noyaux pour le bipôle). Pour être « noyau », le nœud doit recevoir et diffuser des flux, à la différence du « satellite » qui ne peut que recevoir les flux et les renvoyer vers le noyau.

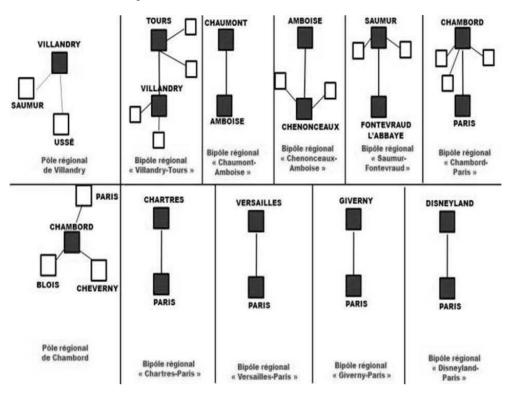
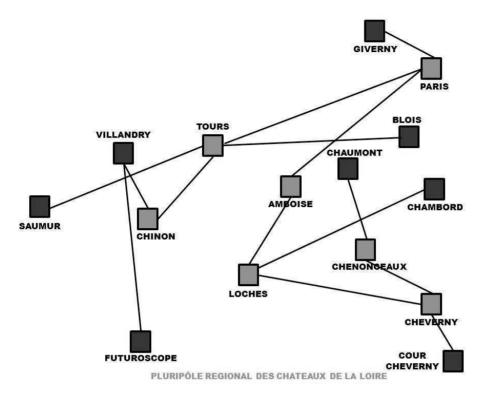


Figure 5. Principaux pôles et bipôles de dimension régionale de l'espace « châteaux de la Loire » selon les touristes interrogés

Source: Piriou, 2012, p. 713-714.

Dans le cas du bipôle régional, nous avons deux « noyaux » qui tous les deux envoient et reçoivent les flux. Au sein de l'espace « châteaux de la Loire » (fig. 5), nous avons observé 8 pôles régionaux (Villandry, Chenonceaux, Saumur, Tours, Chambord). Nous remarquons rapidement que ces pôles de l'espace « châteaux de la Loire », sont structurés par plusieurs satellites. Chambord est un noyau qui établit trois liens réguliers avec les satellites que sont Blois, Cheverny et Paris. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que les pôles régionaux de Chambord et de Tours intègrent des satellites situés à une distance géographique plus importante (Paris, par exemple, se trouve à 178 km de Chambord et à 239 km de Tours) alors que les autres satellites sont limités à un rayon de moins de 100 km. Aussi le temps constitue un élément déterminant dans la délimitation spatiale des réseaux de diffusion touristique régional. Parmi les 9 bipôles régionaux, on constate que 5 ont Paris pour noyau, et deux autres Amboise. Ainsi plusieurs bipôles régionaux concentrés autour de Paris constituent un réseau plus important : le pluripôle. Les autres bipôles se localisent au sein de la vallée de la Loire, que ce soit dans le secteur de Saumur, de Tours ou d'Amboise. Ensuite, un niveau correspondant à des mobilités en rayonnement regroupe le pluripôle régional (fig. 6). Les noyaux de ce dernier sont confondus et partagent un ensemble commun de satellites. Ensuite, le noyau de l'agglomérat régional correspond au nœud qui bénéficie du plus grand nombre de liens avec les satellites de même niveau (que sont les noyaux du sous-réseau des pluripôles). Enfin, nous observons que l'agglomérat régional (fig. 7) se structure autour de 3 noyaux qui disposent chacun de 2 liens vers ces mêmes noyaux (Tours, Amboise et Loches). Ensuite, ces nœuds sont des interfaces pour des sous-réseaux comme le pluripôle de Paris, dont Amboise est un satellite, ou encore pour certains pôles et bipôles comme « Chaumont-Amboise ».

Figure 6. Pluripôle de dimension régionale de l'espace « châteaux de la Loire » selon les touristes interrogés



Source: Piriou, 2012, p. 713-714.

ANGERS

VILLANDRY

AMBOISE

CHAMBORD

CHAMBORD

CHAUMONT

CHAUMONT

CHEVERNY

Figure 7. Agglomérat de dimension régionale de l'espace « châteaux de la Loire » selon les touristes interrogés

Agglomérat régional du Val-de-Loire

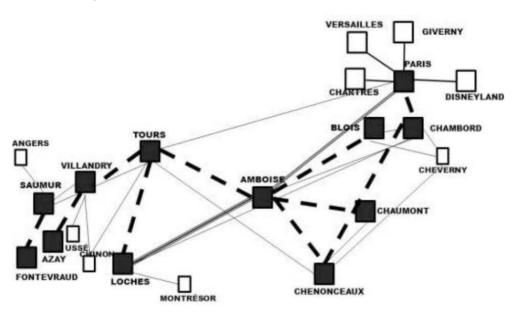
Source: Piriou, 2012, p. 717.

Le réseau de dimension supra-régionale

- À partir de la lecture des mobilités en cheminement, nous avons également identifié un réseau qui se structure à partir de certains nœuds qui s'inscrivent dans des réseaux de mobilités en rayonnement. Le continuum régional est donc un réseau qui met en relation des nœuds à la fois émetteurs et récepteurs de flux de mobilités en cheminement. Par ailleurs, ces nœuds constituent des interfaces entre plusieurs sous-réseaux. Ainsi la dimension de ce réseau est supra-régionale puisque ce dernier met en relation plusieurs sous-réseaux par des mobilités en cheminement. Leurs nœuds, qui ont un rôle d'interface, établissent la connexion avec des sous-réseaux de mobilités en rayonnement que sont : l'agglomérat régional, le pluripôle régional, le bipôle régional et le pôle régional.
- Nous remarquons, à partir des mobilités en cheminement, que le plus grand nombre de lieux affectés par le continuum régional du Val-de-Loire (fig. 8). En effet, nous ne dénombrons pas moins de 12 nœuds situés d'une part à l'ouest de l'espace-laboratoire, dont Saumur, Fontevraud-L'abbaye, Azay-le-Rideau, Villandry, Loches ou encore Tours, et d'autre part à l'est de l'espace-laboratoire, avec Amboise, Chaumont-sur-Loire, Blois, Chambord, et Paris. Nous remarquons une nouvelle fois que Paris s'insère dans un réseau de l'espace « châteaux de la Loire ». De plus ce nœud concerne les deux types de mobilités. Ainsi Paris, Amboise, Tours et Loches sont des interfaces entre le réseau du continuum régional et tous les sous-réseaux de mobilités en rayonnement (agglomérat régional, pluripôle régional, pôle régional et bipôle régional). En revanche, d'autres noyaux de ce réseau sont des interfaces pour certains sous-réseaux de mobilités en

rayonnement. Ainsi Chenonceaux et Chaumont-sur-Loire n'intègrent pas, par exemple, l'agglomérat régional, mais appartiennent à des bipôles régionaux. Ces nœuds sont également affectés par le continuum régional. Enfin, nous observons que certains nœuds appartiennent exclusivement au continuum régional (Fontevraud-L'abbaye et Azay-le-Rideau). Ces deux derniers ne font donc pas l'objet de liens par des mobilités en rayonnement suffisamment régulières. En revanche, ils sont davantage pratiqués dans le cadre de mobilités en cheminement. L'ampleur du continuum régional du Val-de-Loire nous indique l'importance des mobilités en cheminement au sein de cet espace. Cependant le rôle d'interface de certains lieux, avec des sous-réseaux, permet un prolongement des itinéraires par des mobilités en rayonnement.

<u>Figure 8</u>. Continuum de dimension supra-régionale de l'espace « châteaux de la Loire » selon les touristes interrogés



Continuum régional du Val-de-Loire

SOURCE: PIRIOU, 2012, P. 717.

Conclusion

Alors que le système touristique se compose de multiples composants, la dimension spatiale des pratiques touristiques nous renseigne sur les lieux mobilisés et de ce fait concerne de nombreux acteurs locaux. Comme nous l'avons vu la notion de réseau pour l'analyse de la dimension régionale du système touristique est pertinente puisque les touristes se déplacent, beaucoup « rayonnent » ou même « cheminent » pendant le séjour. La modélisation en réseaux multi-niveaux nous permet aussi de nous rendre compte des différentes échelles géographiques de la dimension régionale du système touristique. Nous devons cependant souligner que la régularité des liens entre les lieux est évolutive puisqu'elle dépend des personnes interrogées et de la contextualisation de l'enquête (lieu, temps, période, etc.). En revanche, la structuration de réseaux

touristiques réalisés par les professionnels et institutionnels du tourisme sous forme de « routes » mériteraient de tenir compte de la dimension spatiale pratiquée par les touristes. L'avènement d'un nouveau système touristique demande non plus simplement de focaliser l'attention à l'échelle de la station ou de la ville, mais bien à une échelle régionale. En effet, cette échelle intègre beaucoup plus d'acteurs dans le système et nécessite de nouvelles relations et organisations. L'émergence de clusters du tourisme, concept issu de l'industrie, et dont la dimension qui privilégie l'échelle régionale permet les relations des acteurs entre le local et le global, correspond dans ce sens davantage aux pratiques spatiales des touristes.

BIBLIOGRAPHIE

Magali Amiel, Guy Mélançon et Céline Rozemblat, « Réseaux multi-niveaux : l'espace des échanges aériens mondiaux de passagers », *Mappemonde*, n° 79, 2005 [http://mappemonde.mgm.fr/num7/articles/art05302.html].

Jean-Jacques Bavoux, « La nodalité : un concept fondamental de l'organisation de l'espace », Les Cahiers scientifiques du transport, n° 48, 2005, p. 5-14.

Catherine Bertho-Lavenir, « La visite du château », dans Valérie Perlès (dir.), *Made in Chambord*, Paris, Éditions du Patrimoine, Artlys, 2007, p. 161-163

Pierre Bornard, Michel Pavard et Georges Testud, « Réseaux d'interconnexion et de transports : fonctionnement », *Techniques de l'ingénieur*, 2005 [http://www.techniques-ingenieur.fr/base-documentaire/energies-th4/reseaux-electriques-de-transport-et-de-repartition-42263210/reseaux-d-interconnexion-et-de-transport-reglages-et-stabilite-d4092/].

Raymond Boudon, Effets pervers et Ordre social, Presses universitaires de France, 1977.

Georgia Ceriani, Vincent Coëffé, Jean-Christophe Gay, Rémy Knafou, Mathis Stock et Philippe Violier, « Conditions géographiques de l'individu contemporain », *Espace Temps*, 2008 [http://espacetemps.net/document4573.html].

Sophie Davoust, « La route de l'olivier, une route touristique à thème », dans Philippe Bachimon et Rachid Amirou (dir.), Le Tourisme local, une culture de l'exotisme, « Tourismes et Sociétés », L'Harmattan, 2000, p. 197-206.

Gabriel Dupuy, *Systèmes, réseaux et territoires*, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 1985.

Erhard Friedberg, Le Pouvoir et la Règle : dynamiques de l'action organisée, Seuil, 1993.

Gilles Fumey, Jean Varlet et Pierre Zembri, Mobilités contemporaines : approches géoculturelles des transports, Ellipses, 2009.

Luigi Gaido, « Du concept de station au concept de district », Revue de géographie alpine, vol. 90, n° 4, 2002, p. 109-116.

Clare A. Gunn, Tourism Planning: Basics, Concepts and Cases, Francis and Taylor, 1993.

Rémy Knafou, « Les mobilités touristiques et de loisirs et le système global des mobilités », dans Michel Bonnet et Dominique Desjeux (dir.), *Les Territoires de la mobilité*, Presses universitaires de France, 2000, p. 85-94.

Rémy Knafou, Atlas de France, vol. 7: Tourisme et loisirs, La Documentation Française, Reclus, 1997.

Jacques Lévy, « Les nouveaux espaces de la mobilité », dans Michel Bonnet et Dominique Desjeux (dir.), Les Territoires de la mobilité, Presses universitaires de France, 2000, p. 155-170.

Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), Dictionnaire de la géographie, Belin, 2003.

Jean-Pierre Lozato-Giotart, Géographie du tourisme, de l'espace regardé à l'espace consommé, Masson, 1993 (1985).

Joël Mirloup, « Les grandes zones de tourisme culturel : définition et problèmes de saturation », Méditerranée, vol. 62, n° 4 : Quelques contributions à l'étude des régions touristiques, 1987, p. 5-10.

Équipe Mit, Tourismes. 1, Lieux communs, « Mappemonde », Belin, 2002.

Équipe Mit, Tourismes. 2, Moments de lieu, « Mappemonde », Belin, 2005.

Équipe Mit, Tourismes. 3, La révolution durable, « Mappemonde », Belin, 2011.

Jérôme Piriou, « Une approche régionale de la destination touristique », dans Jean-Pierre Lemasson et Philippe Violier (dir.), *Destinations et territoire*, vol. 1 : *Coprésence à l'œuvre*, Presses de l'université du Québec, Téoros, 2009, p. 38-44.

Jérôme Piriou, Enquête sur la région touristique. Une recherche sur les pratiques spatiales de dimension régionale des acteurs du tourisme, thèse de doctorat de géographie, université d'Angers, 2012.

Denise Pumain et Thérèse Saint-Julien, L'Analyse spatiale, 1. Localisations dans l'espace, « Cursus, série géographie », Armand Colin, 1997.

Laurent Tissot, « Le tourisme : de l'utopie réalisée au cauchemar généralisé ? », Entreprises et histoire, n° 47, 2007, p. 5-10.

John Urry, Sociology beyond Societies, Routledge, 2000.

Philippe Violier, « Tourisme et médias : regards d'un géographe », Le Temps des médias, n° 8, 2007, p. 159-170.

Duncan J. Watts, Small Worlds: The Dynamics of Networks between Order and Randomness, Princeton University Press, 1999.

RÉSUMÉS

La relation d'espaces, d'acteurs et de pratiques permettant la recréation des individus par le déplacement récréatif, a déjà été analysée comme système touristique conduisant les touristes à pratiquer des lieux élémentaires. Cependant sa dimension régionale n'a été que peu étudiée à l'exception de quelques travaux. Les recherches doctorales menées au sein de l'espace touristique des « châteaux de la Loire » nous a amené à intégrer la notion de réseau pour comprendre et analyser la dimension régionale du système touristique. Nous montrerons ainsi que les touristes nous renseignent sur la dimension régionale du système, qui s'explique par des opportunités spatiales et fonctionnelles.

The connection of spaces, actors and practices to the individual "re-creation" through recreation travel, has already been analyzed as a tourist system leading tourists perform basic premises.

However its regional dimension has been few studied, except some papers. The research in the French region "Loire valley" has led us to integrate the concept of network to understand and analyze the regional dimension of tourism system. We will expose that tourists learn about the regional dimension of the system, which is explained by spatial and functional opportunities.

INDEX

Mots-clés: région, acteurs, réseaux, système, lieux **Keywords**: region, actors, network, system, places

AUTEUR

JÉRÔME PIRIOU

Docteur en géographie, professeur-assistant en Management du tourisme, Groupe Sup de Co La Rochelle

102, rue de Coureilles – 17000 La Rochelle – France piriouj@esc-larochelle.fr